

# **1<sup>ère</sup> Assemblée ordinaire de la Paroisse réformée évangélique française de Bienne**

**Eglise St. Paul, Crêt-des-Fleurs 24, le 17 janvier 2010 à 11.00 h.**

Présidence : Bernard Zulauf  
Secrétaire ad intérim : Walter Michel

## **1. Ouverture de l'assemblée :**

Le président ouvre la séance en souhaitant une cordiale bienvenue aux nombreux membres et les remercie pour l'intérêt qu'ils témoignent par leur présence.

### **a) vérification du droit de vote :**

Le président communique le règlement d'organisation de la paroisse à ce sujet et demande aux personnes n'ayant pas le droit de vote de bien vouloir le signaler par un lever de main.

### **b) élection des scrutateurs :**

Le président demande à l'assemblée si 2 personnes seraient d'accord de fonctionner comme scrutateurs. Madame Elisabeth Büchner et Monsieur Roland Perrenoud s'annoncent spontanément.

Ils sont acceptés par applaudissements.

Nos deux scrutateurs dénombrent un total de 60 personnes.

### **c) acceptation de l'ordre du jour :**

Le président présente l'ordre du jour tel qu'il a été publié dans la presse et demande s'il y a des remarques ou si un changement est demandé. Ce n'est pas le cas et l'ordre du jour est donc accepté sans demande de modification.

## **2. PV de l'assemblée constitutive du 30 novembre 2008 à l'église St. Etienne**

Le secrétaire lit le PV et le président demande s'il y a des remarques, des propositions, des changements ou des compléments à faire. Personne ne demande la parole et ce PV est donc accepté sans demande de modification.

./.

### **3. Rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données.**

Monsieur Raphaël Schaer, conseiller de Paroisse, informe l'assemblée qu'aucun rapport n'a pu être établi. Il explique que selon l'article 29 du règlement de la paroisse, l'organe de vérification des comptes de la Paroisse Générale est l'autorité de surveillance en matière de protection des données. L'organe de vérification devrait soumettre annuellement un rapport à l'assemblée. Il donne quelques exemples relatifs au champ d'application des dispositions légales propres à la protection des données. Il indique qu'au vu de la récente fusion des paroisses de langue française et celle toute proche de celles de langue allemande, l'organe de vérification n'a pas pu effectuer ce mandat. Le conseil de Paroisse va suivre ce dossier de concert avec la Paroisse Générale d'ici la prochaine assemblée. Aucune question n'est posée.

### **4. Vie de la paroisse :**

#### **a) rapport de la présidente, Madame Geneviève Widmer :**

Une année déjà que nous nous identifions à cette nouvelle entité Paroisse réformée française. Et aujourd'hui, j'ai le bonheur de vous communiquer qu'elle bouge et qu'elle évolue, cette paroisse.

Dès sa première rencontre, le 15 janvier 2009, le nouveau Conseil de Paroisse nomme Marie-Laure Krafft Golay coordinatrice et désigne Jean-François Coppel comme deuxième délégué du Colloque au Conseil. Tous les deux font le lien entre le Colloque des professionnels et le Conseil. S'ouvre ainsi une nouvelle ère pour nos pasteurs. Ils ne participent plus systématiquement aux séances du Conseil. Afin de tisser des liens plus étroits entre les professionnels oeuvrant dans la Paroisse et le nouveau Conseil, une rencontre a eu lieu en avril, à la Source, avec la participation de Didier Juillerat, comme animateur.

Des commissions permanentes et non permanentes sont mises en place. Dans chacune d'elle un/e conseiller/ère représente le Conseil.

- |                                     |                                   |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| - Commission Jeunesse et KT         | Carmelo Catalfamo                 |
| - Commission Terre Nouvelle         | Danièle Bouchat                   |
| - Commission des immeubles          | Raphaël Schaer                    |
| - Commission des finances           | Louis-Georges Nagel               |
| - Commission aînés / diaconie       | Eliane Dagon et Jeannette Bessire |
| - Commission de formation d'adultes | Raphaël Schaer                    |
| - Commission des bénévoles          | Lucette Grossenbacher             |

Un dicastère Ressources humaines est instauré. La présidente du Conseil en prend la responsabilité.

Afin de compléter l'équipe des professionnels de la Paroisse, deux postes sont mis au concours :

- un/e responsable des médias / communication (40 %)

Khadija Froidevaux est élue.

- un/e collaborateur/trice socio diaconal/e (50 %)

Ophélie Leuzinger, devenue suite à son mariage, Ophélie Burgunder, est élue

A l'administration centrale, Roland Perrenoud part en retraite et un nouvel administrateur est nommé en la personne de Jean-Jacques Amstutz.

Fait réjouissant : en juin, un contrat de collaboration est signé entre la Paroisse et l'Association Présences.

Des contacts s'établissent avec des représentants de la paroisse de Nidau, ceci en vue d'une intégration future de la communauté nidowienne dans la paroisse biennoise. Dès septembre, Pierre Evard, de Nidau, participe aux séances du Conseil en tant qu'observateur.

En septembre, le Conseil prend connaissance de la lettre du pasteur Philippe Maire qui souhaite prendre une retraite anticipée dès août 2010. Une commission paritaire (deux membres du Colloque et deux du Conseil) est mise sur pied afin de procéder aux démarches nécessaires. Un grand défi à relever pour cette année 2010 !

Au crépuscule de l'année 2009 tombe une nouvelle réjouissante : le pasteur Marco Pedroli reprend partiellement ses activités, « avec l'impression, écrit-il, d'avoir fait un immense voyage dans le temps et le centre du monde ». A lui vont tous nos vœux de complet rétablissement.

En octobre, le Conseil accueille les représentants des différents secteurs d'activité, au total six représentants du Colloque, ceci dans l'optique d'établir une stratégie de fonctionnement à plus ou moins long terme.

Notre Paroisse vit donc sa mutation, elle ose se profiler et s'affirmer.

Merci à vous tous, paroissiennes et paroissiens et membres du Colloque de partager cette aventure à nos côtés et de contribuer à cet élan novateur qui fait de cette nouvelle entité paroissiale un organe vivant et dynamique.

Un Merci particulier à Marie-Laure Krafft Golay et à Jean-François Coppel qui établissent le trait d'union entre le Colloque et le Conseil.

Merci à chacun de vous, collègues du Conseil, pour votre disponibilité, votre collaboration précieuse et votre amitié.

**(Le rapport dans son intégralité est en possession du président de l'assemblée.)**

## **b) rapport de la coordinatrice du Colloque :**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Colloque des professionnels a poursuivi sa tâche, dans la même volonté de collaboration que depuis plus de quinze ans, mais sous un nouveau régime, si je peux dire, celui d'une seule grande paroisse, dans laquelle il a désormais, par voie réglementaire, une existence juridique. Désormais sous l'autorité d'un seul Conseil de Paroisse, les 13 membres du Colloque ont vu leur situation et manière de travailler changer assez fortement, dans la mesure où leurs liens avec les autorités se sont élargis : certains ont dû renoncer, pour des raisons évidentes de nombre, à siéger au Conseil, et d'autres se sont retrouvés clairement subordonnés au Conseil alors que jusque là ils dépendaient beaucoup de la Paroisse Générale, à cause de la complexité du travail avec 3 Conseils différents. Dans cette nouvelle Paroisse, le Colloque est devenu une instance beaucoup plus autonome, et a donc dû s'organiser bien différemment dans sa gestion du travail de terrain, et dans ses liens avec le Conseil de Paroisse, l'autorité décisionnelle.

Désormais le Colloque est représenté au Conseil par une coordinatrice à 30% nommée par le Conseil et par le Colloque, et par un second membre du Colloque, coopté par les professionnels et agréé par le Conseil. Ainsi le lien doit pouvoir se faire entre les deux instances. La coordinatrice participe aussi au lien avec l'instance administrative, la Paroisse Générale. Tout un apprentissage pour chacun : en effet, les demandes et les besoins, les attentes du Colloque pour son travail doivent pouvoir être relayées de la meilleure manière au Conseil, et il en va de même pour les demandes, les attentes et les décisions du Conseil de Paroisse, qui doivent pouvoir être transmises, expliquées afin d'être mises en application. Les deux instances apprennent cependant aussi à mieux se connaître et à mieux travailler ensemble. A cet effet, une première journée de rencontre de tous les conseillers et tous les professionnels a eu lieu et une deuxième est en cours de préparation pour 2010.

Le Colloque : un terme peut-être un peu abstrait ou qui donne l'impression d'une entité en soi. En fait 13 professionnels, engagés à plein temps ou à temps partiel, dans le travail de terrain dans la Paroisse. Treize personnes aux compétences variées et complémentaires. Les deux dernières personnes engagées par le Conseil sont Mme Khadija Froidevaux, à 40%, responsable des médias et de la communication, et Mme Ophélie Burgunder, collaboratrice socio-diaconale, à 50%, en charge des manifestations paroissiales, existantes, à renouveler ou à créer. Elle donne aussi un appui de 10% pour le travail dans les homes pour nos aînés. Il est important de mentionner l'équilibre étonnant dans le Colloque de notre Paroisse ; c'est un équilibre assez inédit dans l'Eglise. En effet, sur 13 collaborateurs, il y a 4 pasteurs et 9 personnes formées de manière différente, qui exercent un véritable ministère. Sans leurs compétences riches et complémentaires, sans leur volonté de faire vivre la Paroisse et de contribuer à ce qu'elle soit un témoignage vivant de l'Evangile, notre Paroisse n'aurait en aucun cas le visage que vous lui connaissez aujourd'hui. Depuis belle lurette, le temps est révolu pour nous où la Paroisse se montrait au plan professionnel seulement à travers des pasteurs. Il est très important que la Paroisse puisse être consciente de cette situation, dont je suis convaincue qu'elle est une grande chance pour nous.

Du côté du corps pastoral, le travail a moins diminué que les forces pastorales. Bienne a passé de 7 à 3,8 postes pastoraux (avec 20% payés par la Paroisse Générale) et le poste romand de Nidau est passé de 100% à 40%. Les actes ecclésiastiques se répartissent donc sur 4 personnes, au lieu de sept, et, en ce qui concerne l'accompagnement et les cérémonies funèbres, nous sommes désormais en charge de Nidau et de ses villages environnants, ceci en plus de Bienne. Le nombre de homes pour les personnes âgées augmente très régulièrement en ville de Bienne. Nous assurons un certain nombre de cultes, mais nous avons de la peine à gérer cette croissance par rapport aux forces de travail en présence, sans compter les exigences émises par certaines directions. Mais autour de ces actes ecclésiastiques, la collaboration pastorale efficace et solidaire est de mise, ce qui est réjouissant. Un nuage à l'horizon : l'annonce de la retraite de notre collègue Philippe Maire ...il y a nos regrets personnels, mais aussi un gros souci : les successeurs potentiels se font très rares, plusieurs postes en même temps sont au concours dans notre arrondissement.... qu'en sera-t-il de cette succession ?

D'autre part, le Colloque a été ébranlé par l'absence de Marco Pedroli, due à de graves problèmes de santé. Nous sommes très heureux de le retrouver en décembre, en bonne forme, à nos côtés. Merci aux pasteurs régionaux successifs de leur soutien efficace et collégial, le nouveau titulaire du poste, Marc Balz, est encore concerné.

Nous avons commencé à imaginer une paroisse pour demain, pour l'intégrer encore mieux dans la société, pour faire le lien avec le domaine culturel, avec un public plus large. Le travail de jeunesse se poursuit et se développe. Nous avons aussi en chantier divers dossiers qui visent à toucher un public distancé de notre Eglise, la tranche des gens d'environ 20-55 ans. De même nous sommes aussi à l'ouvrage pour toucher plus d'enfants et de jeunes susceptibles de participer au catéchisme. Il y a la présence sur le terrain, les visites personnelles, l'aide aux personnes en difficulté, notamment les sans-papiers.

Je termine ce rapport en remerciant tous mes collègues pour le travail accompli ensemble, pour la bonne volonté de base et l'atmosphère fraternelle qui règne dans le Colloque. Un merci spécial au 2<sup>ème</sup> délégué au Conseil, Jean-François Coppel, pour cette année où il a toujours été disponible et ouvert, toujours de bon conseil et est un réel soutien. Merci également au Conseil de Paroisse pour sa disponibilité, son travail engagé, son envie de faire vivre la paroisse, son écoute sans faille à l'égard du Colloque. Remerciements particuliers à notre Présidente pour tout ce qu'elle donne d'elle-même, sans compter, pour faire voguer le navire de notre Paroisse.

**(Le rapport dans son intégralité est en possession du président de l'assemblée.)**

### **c) rapport de la présidente de l'association « Présences » :**

Au nom du comité de l'Association Présences, j'aimerais remercier très sincèrement la Paroisse réformée française de Bienne pour son soutien et nous sommes en effet heureux de bénéficier d'un nouveau contrat de collaboration qui a été signé le 28 juin 2009.

./.

Présences, par ses activités telles que concerts, expositions sur des thèmes artistiques, éthiques et spirituels, par ses conférences, tables rondes et débats, souhaite relayer la visibilité de notre Eglise auprès d'un public plus large, dépassant le strict cercle paroissial. Présences se veut un lieu d'accueil, d'ouverture et d'échange dans un esprit de paix, et aussi un lieu de dialogue interconfessionnel et interreligieux, un défi qui nous semble particulièrement important aujourd'hui.

Parmi les expositions de 2008 et 2009, certaines ont suscité beaucoup d'intérêt, notamment les icônes russes, l'art contemporain africain, ainsi que Coupoles temples minarets. Nous vous proposerons un programme 2010 varié qui, je l'espère, vous plaira, et qui débutera fin février avec une exposition intitulée Traversée du désert, confiée à des artistes biennois.

Nombreux sont celles et ceux qui oeuvrent autour de Présences, et qu'ils soient ici chaleureusement remerciés. Donc un grand merci à Madame Geneviève Widmer, présidente du Conseil, Monsieur Reto Gmünder, responsable des animations, Madame Khadija Froidevaux, chargée de communication de la paroisse, à tous les bénévoles et aux membres du comité de Présences.

**(Le rapport dans son intégralité est en possession du président de l'assemblée.)**

#### **d) répartition des cultes :**

Voilà maintenant un peu plus d'une année que la Paroisse réformée évangélique française de Bienne a vu le jour. Cette évolution majeure des trois paroisses en une seule a marqué une étape importante dans la vie ecclésiastique biennoise. Si elle visait une synergie et un renforcement des forces vives et des ressources des trois paroisses d'alors, elle constituait aussi une réponse à la diminution du nombre des paroissiens, de la fréquentation des cultes et menaçait de très nombreuses activités de nos paroisses. Enfin, elle répondait aussi à la restriction budgétaire ainsi qu'au nombre des postes pastoraux à Bienne et dans sa région.

C'est dans cet esprit que le Président donne la parole aux paroissiennes et paroissiens afin qu'ils puissent exprimer leurs avis, remarques, soucis, mais aussi leurs satisfactions, leurs découvertes suite à cet effort considérable des professionnels et des bénévoles pour renforcer notre Eglise.

Les remarques suivantes ont été exprimées par différents membres :

- regret de la diminution des cultes
- portes des églises fermées le dimanche alors que celles de magasins sont ouvertes
- cultes de Noël bilingues catastrophiques
- repenser le lieu des cultes lors des fêtes (ne pas tout prévoir au Pasquart)
- ne pas oublier Evillard qui espère la poursuite des études bibliques après le départ de Monsieur Philippe Maire

Madame Geneviève Widmer, présidente du Conseil de Paroisse, rassure l'assemblée et promet que tous les points relevés seront étudiés par le Conseil et que la meilleure solution possible sera recherchée afin de résoudre ces différentes remarques négatives. Par contre, elle demande qu'une consultation soit organisée afin de savoir si l'assemblée accepte le projet d'un seul culte par dimanche et chaque fois dans une église différente. Ceci pour la nouvelle année en cours.

La consultation donne le résultat suivant :

Acceptent la proposition d'un seul culte	36
Abstentions	15
Opposition	1

**e) rapprochement avec la Paroisse réformée évangélique romande de Nidau :**

Monsieur Raphaël Schaer, conseiller de Paroisse, indique que le Conseil de Paroisse, suite à l'intervention de M. Samuel Schär de Nidau, lors de la dernière assemblée de paroisse, a mis sur pied un groupe de travail composé paritairement de représentants de la paroisse de Bienne et de Nidau : Eliane Dagon, Lucette Grossenbacher, Hans Rüfenacht, Samuel Schaer, Pierre Evard, Cedric Jeanquartier, Raphaël Schaer.

Le groupe de travail s'est vu attribuer le mandat d'analyser la situation des paroissiens de Nidau et les possibilités offertes par la réforme administrative engagée par le canton de Berne pour améliorer leur situation ou en tous les cas de ne pas la péjorer. Le groupe, après trois réunions de travail, a remis un rapport intermédiaire portant sur les possibilités d'amélioration des prestations offertes aux paroissiens francophones de Nidau et de la couronne Bienne-Nidau (Lyss/Grenchen/Soleure) ainsi que les possibilités de synergies avec les autres paroisses du canton de Berne soucieuses de maintenir des prestations en langue française, tout en respectant le principe de la territorialité des langues.

Il a proposé en juillet 2009, comme mesure immédiate, aux Conseils des Paroisses de Bienne et Nidau, d'inviter en qualité d'observateur permanent un membre de la communauté romande de Nidau. Depuis septembre 2009, M. Evard assume cette fonction. En même temps, le groupe a demandé qu'il puisse poursuivre son travail de réflexion notamment en prenant contact avec les autorités civiles et religieuses, ce que le Conseil de Paroisse a accepté.

Tant la Paroisse Générale que la Paroisse de Nidau a été informée de ce dossier. Le groupe, dans le cadre de son travail d'analyse, a pu nouer, respectivement renouer des contacts avec la Paroisse française de Berne et également avec les autorités ecclésiastiques de Soleure. Il a pu constater que le souci de pouvoir répondre aux besoins des paroissiens de langue française était une priorité commune.

En août 2009, le délégué aux affaires ecclésiastiques du canton de Berne, M. Spychiger, a réuni à Berne les paroisses de Berne, Thoun et Bienne. Lors de cette séance, M. Spychiger a abordé la prise en charge pour la partie suisse alémanique du canton, des paroisses de langue française. Différentes pistes ont été évoquées et un groupe de travail a été mis sur pied, groupe de travail auquel M. Raphaël Schaer participera. Les paroisses pouvaient, jusqu'en octobre 2009 faire parvenir leurs remarques et questions. Le Conseil de Paroisse de Bienne, en s'appuyant sur l'analyse faite par le groupe de travail Bienne-Nidau a pris position. Le Conseil de Paroisse a proposé que le territoire de la Paroisse française recouvre celui de l'arrondissement administratif de Bienne. Cette solution respecte la territorialité des langues. Des contrats de prestations seraient passés avec les autres paroisses alémaniques de la couronne de cet arrondissement et éventuellement avec celles de Grenchen/Soleure et la plaine de l'Aar. La Paroisse continuerait ecclésiastiquement à faire partie de l'arrondissement du synode jurassien. Les relations avec les autres paroisses françaises de Berne et Thoun seraient intensifiées, notamment entre les conseils de paroisses.

Le groupe de travail mis sur pied par M. Spychiger se réunira prochainement pour prendre connaissance de toutes les prises de position.

Dans la foulée, le Conseil synodal, a mis en consultation la modification du règlement ecclésiastique. Ces modifications portent entre autre sur un nouveau découpage des arrondissements. Ces nouveaux arrondissements devraient à l'avenir correspondre à ceux des arrondissements administratifs. Le Conseil de Paroisse a la possibilité de prendre position sur ces modifications d'ici fin février 2010.

Le résultat de l'analyse du groupe de travail Bienne-Nidau est en parfaite adéquation avec les récents développements, tant au niveau de la direction des affaires ecclésiastiques que celui de l'union synodale.

M. Raphaël Schaer remercie les membres du groupe de travail Bienne-Nidau pour l'excellence de leur travail. Il enjoint tout un chacun à être attentif à l'évolution de la situation et d'appuyer les autorités paroissiales dans leur démarche, y compris sur le plan politique.

Suite à cet exposé, Monsieur Roland Perrenoud, membre du synode, demande la parole afin de rendre attentif le Conseil de Paroisse, que les francophones habitant dans les paroisses du probable nouveau district de Bienne-Seeland ne feront éventuellement plus partie de l'arrondissement du Jura. Ce problème doit être réglé avec la direction des cultes.

Monsieur Daniel Suter, délégué de la Paroisse à la Paroisse Générale, informe à son tour que le nouvel arrondissement administratif de Bienne est une réalité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Ceci constitue une extension du territoire des francophones du canton de Berne puisque l'administration cantonale est bilingue sur tout le territoire, y compris pour les communes seelandaises alémaniques. Il est tout à fait pensable, à moyen terme, de former une seule Paroisse française sur l'ensemble du nouvel arrondissement administratif.

## **5. Election des représentants de la paroisse au Conseil de la Paroisse Générale :**

Madame Eliane Dagon présente et propose les candidats suivants :

Madame Geneviève Widmer  
Madame Marie-Laure Krafft  
Monsieur Raphaël Schaer  
Monsieur Didier Juillerat

Ces personnes sont acceptées par applaudissements.

## **6. Prise de congé de Monsieur le pasteur Philippe Maire :**

En septembre dernier Philippe Maire exprimait le désir de prendre une retraite anticipée de quelques mois à partir d'août prochain. Après 31 ans de ministère pastoral à Diesse, Sornetan et Sion il s'est établi à Bienne en 2001 pour les 9 dernières années de son ministère. Dans le cadre de la cure de la Champagne, il a mis en route « l'éveil à la foi » des rencontres regroupant familles et enfants. Il a été aussi la cheville ouvrière des ateliers de la Champagne. Puis, dans le cadre de la réorganisation des tâches au sein du Colloque il a pris le relais de Marie-Laure Krafft Golay pour le groupe de prière d'Evillard.

Geneviève Widmer lui exprime un immense MERCI pour ces 9 ans de ministère biennois. Elle lui dit encore qu'un culte d'adieu sera organisé en août prochain et qu'il était unanimement apprécié par les paroissiennes et paroissiens et tous ses collègues. Son départ sera également unanimement regretté.

## **7. Divers :**

- ❖ Monsieur Roland Grossenbacher demande si le PV de notre assemblée ne pourrait pas être consulté avant la séance. Ceci permettrait d'éviter une longue lecture et une perte de temps lors de l'assemblée.
- ❖ Monsieur Willy Wühl dit apprécier ces longues assemblées vivantes mais demande s'il ne serait pas possible de les prévoir en soirée.
- ❖ Louis-Georges Nagel informe que, contrairement à d'autres membres qui regrettent qu'il n'y ait plus qu'un seul culte par dimanche, lui apprécie se retrouver dans une église bien occupée et pouvoir nouer des contacts avec des paroissiennes et paroissiens de toute la ville.

Le président de l'assemblée promet que ces remarques seront étudiées par le Conseil de Paroisse et que la meilleure solution sera recherchée. Il remercie toutes les personnes présentes de leur attention et clôt l'assemblée à 13.15 h.

Coordonnées du Président : Bernard Zulauf (9, Champs-du-soleil 2504 Bienne)  
(032 342.44.53 - bernardzulauf@hispeed.ch)

